

**PRESIDENCE DE M. GRANZOTTO BASSO***Président d'âge**(La séance est ouverte à 11 heures.)***1. — Ouverture de la session****M. le président.** — La séance est ouverte.

En application de l'article 243 du Traité instituant la Communauté Economique Européenne et de l'article 211 du Traité instituant la Communauté Européenne de l'Energie Atomique, je déclare ouverte la session constitutive de l'Assemblée des Communautés européennes.

**2. — Discours de M. Granzotto Basso, président d'âge**

**M. Granzotto Basso, président d'âge.** — (1) Mes chers collègues, permettez-moi de vous dire combien je suis ému par le grand honneur qu'a votre président d'âge de pouvoir ouvrir cette session inaugurale.

Il me sera permis avant tout d'exprimer le regret que nous éprouvons tous du fait que le doyen de l'Assemblée, M. Boggiano Pico, ait été empêché pour des raisons de santé d'ouvrir cette session inaugurale, comme il avait présidé le 10 septembre 1952 la session d'ouverture de l'Assemblée Commune. Au nom de l'Assemblée, je lui souhaite un prompt rétablissement.

10 septembre 1952 et 19 mars 1958 : ce sont là deux dates dont l'histoire ne saurait méconnaître l'importance fondamentale pour l'intégration et l'unification de l'Europe. N'oublions pas, en effet, que c'est dans les assemblées parlementaires européennes que naissent et se développent les grandes idées politiques et que c'est d'elles que le pouvoir exécutif reçoit l'impulsion dynamique qui permet de traduire ces idées dans les actes.

Nous ne croyons pas pécher par orgueil en affirmant que la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ne se serait peut-être pas développée aussi harmonieusement et n'aurait peut-être pas pu acquérir l'autorité qu'elle possède actuellement et qui ne lui est pas contestée, s'il n'y avait pas eu une Assemblée qui, dans le libre jeu des forces politiques, lui a apporté la contribution de ses travaux parlementaires.

Nombreux sont ceux d'entre nous qui ont participé à ces travaux et pour qui c'est un sujet de légitime fierté que de transmettre à la nouvelle Assemblée un précieux héritage de nobles traditions parlementaires dans le sens européen, un héritage qu'il nous appartient de recueillir et de développer.

Nous sommes heureux de contester à ce propos qu'il est peu d'activités humaines pour lesquelles la tradition représente une force aussi vive et puissante que l'activité parlementaire dont il serait hasardé de prétendre que les règles fixées par écrit y soient plus fortes que la coutume. Cela nous paraît normal : il suffit de se rappeler que l'activité parlementaire est avant tout une activité politique, donc dynamique, et que son dynamisme finit toujours par ébranler les normes écrites qui régissent cette activité.

Notre vive reconnaissance va donc à tous ceux qui, au cours des cinq ans d'activité à l'Assemblée Commune, ont su créer cet esprit parlementaire européen et ces dignes traditions dont nous sommes maintenant les dépositaires ; notre reconnaissance va en particulier aux grands hommes politiques qui ne siègent plus parmi nous.

Nous sommes conscients de l'importance de la tâche qui nous attend. Nos travaux devront s'insérer dans le mécanisme large et compliqué du Traité instituant la Communauté Européenne de l'Energie atomique, du Traité instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et du Traité instituant la Communauté Economique Européenne. C'est un encouragement pour nous tous de songer qu'à la tête des institutions européennes se trouvent des hommes éminents à qui nous souhaitons aujourd'hui très chaleureusement la bienvenue : j'ai nommé MM. les ministres Larock, Motz et Wilwertz et MM. les présidents Armand, Finet et Hallstein.

Mes chers collègues, depuis la déclaration de Messine, en juin 1955, nous sommes parvenus, en un peu plus de deux ans, à la rédaction, la signature, la ratification et l'application effective des deux nouveaux Traités. Désormais, nous sommes certains qu'une nouvelle conscience européenne anime non seulement les gouvernements, mais également les peuples. Nous ne serions certainement pas amenés à une vision aussi nettement européenne de notre action politique, si nous ne sentions pas l'impulsion que donne cette conscience, si nous ne sentions pas se manifester de plus en plus l'impérieux désir,

commun aux peuples européens, d'assister enfin à la consolidation de l'Europe par le moyen de son unification progressive.

Nous nous sentons liés à l'Europe avec autant de force qu'à la civilisation européenne. Notre civilisation est fondée sur l'homme ; elle a pour but de donner sa pleine valeur à l'homme et d'en reconnaître la dignité ; comme l'a dit De Gasperi, elle ne reconnaît pas la suprématie de l'Etat ou de telle ou telle classe sociale ; elle reconnaît la suprématie de l'homme et de la dignité humaine.

Le communisme, au contraire, pour parler comme M. Spaak, est un mode de vie entièrement opposé à notre civilisation. Ce n'est pas un ordre politique, un mode de vie plus avancé que les autres ; c'est un mode de vie dans lequel l'homme est sacrifié au totalitarisme économique qui conduit à un totalitarisme de toutes les activités humaines, les plus personnelles et les plus hautes sur le plan intellectuel. Nous ne voulons pas que l'opposition entre notre civilisation et le monde communiste prenne fin par la disparition de la civilisation occidentale ; c'est pourquoi notre idéal demeure l'unité de notre vieux continent. Que notre devise soit : *Non prevalebunt.*

C'est afin de poursuivre ce noble idéal — sauvegarder et répandre la civilisation européenne — que l'association des pays et territoires d'outre-mer a été prévue : nous souhaitons très cordialement la bienvenue aux représentants du continent africain qui sont venus partager nos travaux.

Dans le cadre du développement harmonieux de l'intégration économique, nous verrons se développer également la communauté sociale qui, à mesure que les peuples européens issus d'une civilisation commune prendront conscience de leur fraternité, conduira nécessairement à l'existence politique européenne. L'Assemblée est appelée à engager une action décisive pour la préparation de ce grand événement ; n'oublions pas qu'elle a été chargée d'élaborer des projets destinés à permettre l'élection de ses membres au suffrage universel direct.

Le vœu très sincère que je forme devant vous, c'est de voir nos travaux aboutir au but final que nos esprits ont entrevu : l'unification politique de l'Europe pour le bien-être de nos enfants et des générations à venir.

(Applaudissements.)

### 3. — *Excuses*

**M. le président.** — M. Hamani s'excuse de ne pas pouvoir assister à la séance d'aujourd'hui.

MM. Conrad, Starke, Boggiano Pico, Caillavet et Rivierez s'excusent de ne pas pouvoir assister aux réunions de la présente session.

### 4. — *Vérification des pouvoirs*

**M. le président.** — J'ai reçu, communiquée par les Conseils de la Communauté Economique Européenne de la Communauté Européenne de l'Energie atomique, la liste des membres désignés par les parlements nationaux pour faire partie de l'Assemblée des Communautés européennes.

Cette liste a été distribuée.

Aucune protestation relative à ces désignations ne m'est parvenue.

Dans ces conditions, l'Assemblée voudra sans doute déclarer admis à siéger MM. les Représentants dont les noms vont être appelés :

MM. Gustave Alric, Ezio Amadeo, Giovanni N. Angioy, Jean Aubame, Edoardo Battaglia, Emilio Battista, Jean Berthoin, Karl Bergmann, Alfred Bertrand, Willi Birkelbach, Kurt Birrenbach, P.A. Blaise, Antonio Boggiano Pico, Georges Bohy, Uberto Bonino, Paolo Bonomi, André Boutemy, Giorgio Braccesi, Carl Braitenberg, Friedrich Burgbacher, Henri Caillavet, Ph. C.M. van Campen, Roberto Cantalupo, Enrico Carboni, Roger Carcassonne, Antonio Carcaterra, Antonio Cavalli, Giuseppe Cerulli-Irelli, Jean Charlot, René Charpentier, André Colin, Kurt Conrad, Edouard Corniglion-Molinier, Pierre Coulon, Jean Crouzier, August De Block, Francesco De Bosio, Michel Debré, Fernand Dehousse, Heinrich Deist, Arved Deringer, Pierre De Smet, Paul Devinat, Francesco De Vita, Jean Duvieusart, Alexander Elbrächter, Ernst H. Engelbrecht-Greve, Yves Estève, Pierre De Félice, Jean Fohrmann, Ferdinand Friedensburg, Hans Furler, Arthur Gailly, Bortolo Galletto, Hugo Geiger, M. van der Goes van Naters, Gilles Gozard, Luciano Granzotto Basso, Pierre Grégoire, Raffaele Guariglia, Teresio Guglielmono, Karl Hahn, Diori Hamani, C. P. Hazenbosch,